



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Nantes

القنصلية الجزائرية بنانت

## AVIS

Service national – Commission 2025

Il est porté à la connaissance des ressortissants algériens résidants dans notre circonscription consulaire ayant déposé un dossier de régularisation vis-à-vis du Service National au titre de l'année 2025 que la Commission Ministérielle du Service National **examinera les dossiers** se rapportant aux demandes de dispense/ de sursis **courant du mois de février**.

A l'effet de permettre à ladite commission de statuer avec efficience sur les cas qui lui seront soumis, les ressortissants concernés sont invités à transmettre, avant le **21 janvier 2025**, par e- mail : [contact@consulat-nantes-algerie.fr](mailto:contact@consulat-nantes-algerie.fr) ou par courrier, les documents suivants :

- Une copie de votre **nouveau titre de séjour** ou **récépissé**, si votre titre de séjour expire avant la fin février 2025.
- Un justificatif récent de votre situation professionnelle :
  - **Certificat de scolarité** pour les étudiants,
  - **Bulletin de salaire** ou **contrat de travail** pour les salariés,
  - **Extrait Kbis** ou tout autre document justifiant votre activité professionnelle pour les autres catégories.

**NB : Si les documents déjà fournis sont encore valides, si vous avez déjà transmis les pièces demandées (à jour), ou si vous êtes en possession de votre carte de dispense du Service National, cet avis ne vous concerne pas.**



Bureau du Service National  
Consulat d'Algérie à Nantes